



MUNICIPALITÉ  
DE CORBEYRIER

Corbeyrier, le 11 mai 2020

Au  
Conseil communal  
De et à  
1856 Corbeyrier

#### **Préavis municipal n° 20-04**

**Relatif à une demande de crédit de fr. 35'000.- pour la mise en conformité de la signalisation routière, la pose de feux de signalisation et d'une barrière routière**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

### **1. INTRODUCTION**

Le trafic ayant beaucoup augmenté ces dernières années, nous avons pu constater un grand nombre de nuisances et d'incivilités. La Municipalité reçoit fréquemment des demandes de citoyens concernant une amélioration de la signalisation routière et un marquage adapté pour plus de sécurité.

Aujourd'hui, la signalisation ne correspond plus aux besoins de notre commune et pose des problèmes de sécurité à la population.

En réponse à cette situation, la Municipalité s'est renseignée auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes et propose le projet suivant

### **2. DESCRIPTIF DU PROJET**

#### Marquage :

1. Création d'un faux trottoir le long de la route des Fours à Mathieu depuis l'EMS Victoria jusqu'au n° 18 (parcelle RF n° 325), à la route de Laly, avant le bâtiment communal et à la route de Boveau, avant l'école climatique.



2. Création d'un marquage d'un faux trottoir le long des places de parc à Vers-Cort. Un potelet (Roll Pole) souple est également prévu à l'angle du bâtiment sis sur la parcelle RF n° 545, propriété de Mme Herta Sohler Festl, afin d'assurer la visibilité des enfants qui attendent pour traverser et ainsi sécuriser l'endroit un maximum. Il est également prévu de faire installer un grand panneau « ATTENTION ENFANTS ».



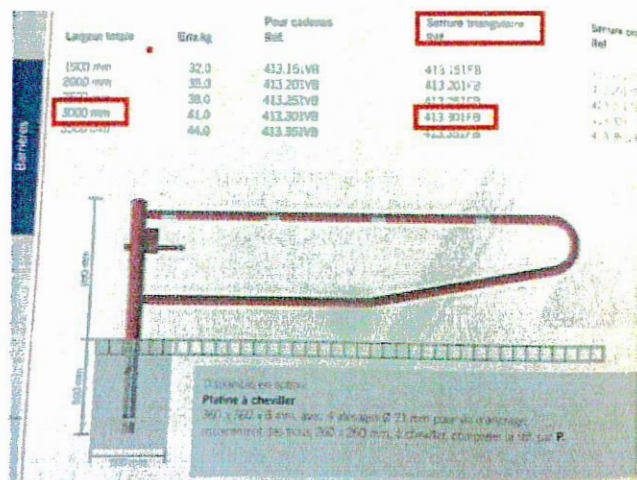
#### Signalisation :

1. Mise en conformité des panneaux de signalisation qui ont, pour certains, plus de cinquante ans. Pour assurer la sécurité des piétons et des conducteurs, il est indispensable que les panneaux de signalisation soient réfléchissants et puissent être interprétés à temps par les usagers.
2. Pose de deux panneaux « ECOLE »

### Pose d'une barrière :

La Municipalité a décidé de faire installer une barrière tournante avec clefs à Luan (face au panneau route fermée). En effet, les habitants de Luan souffrent des nuisances sonores et du passage de nombreux véhicules alors que la route est fermée durant la période hivernale.

Cette demande de barrière est à l'étude à la Direction générale de la mobilité et des routes. La Municipalité attend l'autorisation de cet office. Une mise à l'enquête devra être effectuée avant la pose de cette barrière.



### Feux de signalisation :

Le passage alterné du trafic dans le tunnel des Agittes est signalé par un panneau devenu obsolète au fil des ans. Trop souvent inobservé, soit par incompréhension, soit par incivilité, il est devenu nécessaire de trouver une autre solution.

La Municipalité s'est donc penchée longuement pour créer une nouvelle version. Sur tous les projets imaginés, aucun n'était satisfaisant. Les nombreuses indications complexes et en plusieurs langues rendent le panneau incompréhensible. C'est pourquoi à sa place, la solution qui semble la meilleure est de faire installer des feux de signalisation, avec détecteur, aux deux extrémités du tunnel. Ce projet est soutenu par la Direction générale de la mobilité et des routes.



### 3. COÛT DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Pour rendre possible toutes ces modifications, nous proposons les travaux suivants :

|                       |     |          |
|-----------------------|-----|----------|
| Signalisation et pose | fr. | 6'800.-  |
| Marquage              | fr. | 2'600.-  |
| Barrière et pose      | fr. | 1'700.-  |
| Feux de signalisation | fr. | 20'100.- |
| Réserve               | fr. | 3'800.-  |
| <hr/>                 |     |          |
| Total                 | fr. | 35'000.- |

Ces travaux seront financés par un emprunt de fr. 35'000.-. Cet investissement sera amorti sur une durée de 10 ans.

### 4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

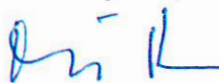
- Vu le préavis n° 20-04 du 11 mai 2020
- Ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

#### DÉCIDE

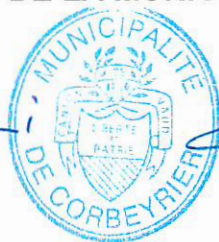
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tel que décrits dans le présent préavis
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 35'000.- financé par un emprunt
3. D'autoriser la Municipalité d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :



M. Tschumi



La Secrétaire :



C. Bösch

Délégué de la Municipalité : M. Christine Christen, Municipale